



Éditorial

Nouvelles orientations éditoriales de la RACF

Christian Cribellier et Philippe Husi



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/racf/2339>
ISSN : 1951-6207

Éditeur

Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du centre de la France (FERACF)

Référence électronique

Christian Cribellier et Philippe Husi, « Éditorial », *Revue archéologique du Centre de la France* [En ligne], Tome 55 | 2016, mis en ligne le 20 mai 2016, consulté le 06 avril 2023. URL : <http://journals.openedition.org/racf/2339>



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International
- CC BY-NC-ND 4.0
<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Le principal apport d'une revue en ligne telle que la *RACF* est d'élargir la diffusion de la recherche inter-régionale à un large public. Ce constat étant fait, il n'en reste pas moins important de vouloir y apporter des améliorations en donnant le plus de souplesse possible aux auteurs comme aux lecteurs. C'est dans ce sens que certaines orientations ont été prises lors des derniers comités de rédaction. Nous avons fait le choix collectif de trouver des solutions pour mieux équilibrer le poids de la revue en ligne par rapport à celui des suppléments, et prendre en compte les ouvertures nouvelles pour la mise en ligne. Il en ressort plusieurs possibilités avec un objectif affiché de mieux promouvoir la revue en ligne, dont le nombre d'articles reste insuffisant pour assurer sa pérennité et sa notoriété.

La première orientation pour la revue est le passage d'un volume annuel à la publication des articles " au fil de l'eau " à partir de l'année 2016. Ce choix présente l'avantage d'une plus grande réactivité avec une publication régulière des articles, environ trois mois après la réception par la revue, donnant ainsi une meilleure fluidité d'accès et donc de lecture des articles. Le lecteur sera prévenu de la parution d'un nouvel article par le flux RSS s'il y est abonné, mais aussi par courriel émanant du mailing de la FERACF. Sans remettre en cause la tomaisson qui constituera toujours un volume regroupant les publications de l'année, ce choix impose quelques changements dans la pagination des articles. En effet, la fabrication d'une version imprimable (pdf) aux normes de maquetage papier de la *RACF* est conservée, mais la pagination continue des articles est abandonnée, pour ne conserver qu'une numérotation de 1 à N pour chaque article, celle-ci devenant un simple confort de lecture de la version imprimable. Comme la majorité des revues en ligne, la référence au paragraphe est la règle et pour faciliter la citation de l'article, cette référence sera présente au bas de la page de garde de la version imprimable. Il s'agit d'éviter toute confusion, comme cela était le cas précédemment, entre la pagination de l'article imprimable (pdf) et la citation du paragraphe de la version en ligne, seule cette dernière étant maintenant de rigueur.

La seconde orientation du Comité de Rédaction consiste à proposer une offre éditoriale plus ouverte, en essayant de mieux promouvoir le support numérique et en réservant le support papier à des suppléments mieux caractérisés et identifiés. On peut décliner les possibilités proposées aux auteurs de la manière suivante :

1. POUR LA REVUE EN LIGNE

1.1. Article de synthèse (souhaités car en nombre insuffisant dans la revue), n'excédant pas 40 p., illustrations comprises : une page de texte comprend environ 4 500 caractères, espaces compris. Il s'agit de promouvoir les articles sur un site, mais aussi de réflexion méthodologique, publiés dans les trois mois environ suivant la soumission au Comité de Rédaction, la revue étant maintenant passée " au fil de l'eau ".

1.2. Article plus volumineux (plus de 40 p.) ne pouvant pas faire l'objet d'un supplément (petite monographie de fouille, étude de mobilier...) : il doit s'articuler entre d'une part des articles de 40 à 60 pages maximum (avec leurs " preuves " pour les fouilles inédites), et d'autre part des articles un peu plus volumineux dont le texte est accompagné des preuves (données importantes pour le discours) mises en parallèle en ligne sur un serveur public (document pdf ; lien vers des données en ligne qui doivent obligatoirement être organisées et limitées au périmètre scientifique de l'article). Ils seraient publiés environ six mois après avis favorable des rapporteurs.

1.3. Dossier comprenant un recueil d'articles sur une thématique regroupés sous un même chapeau (interface à construire) et qui viendront compléter, voire remplacer, l'offre des suppléments

actuellement imprimés, notamment ceux constituant les séries (funéraire gallo-romain, habitat rural gallo-romain, agglomérations antiques...). Ils seraient publiés environ six mois après avis favorable des rapporteurs.

1.4. Notes et documents, comptes-rendus d'ouvrages, actualités, synthèses de séminaires ou tables rondes et chroniques, chacun ne dépassant pas une dizaine de pages, publiés dans les trois mois suivant la soumission au Comité de Rédaction.

2. POUR LES SUPPLÉMENTS

L'objectif est de recentrer ces ouvrages sur une thématique qui peut être transversale ou sur une étude monographique ; la thématique traitée doit obligatoirement être replacée dans son contexte et finalisé par un court texte de synthèse. La pure compilation de contributions, même thématique relève du recueil d'articles en ligne ("dossiers", cf. supra, § 1.3.). En tenant compte autant que possible de ce préliminaire, les suppléments peuvent se construire de la manière suivante :

2.1. Ouvrage uniquement papier qui ne doit pas dépasser environ 500 p. (thèse, actes de colloque, monographie de site, collections (ex. "Levroux", "Recherches sur Tours").

2.2. Ouvrage à support mixte (papier et numérique), avec une partie en ligne (preuves, données) (exemple Céramique du haut Moyen Âge, suppl. 49, ou Recherches sur Tours 9). Cela permet de construire une publication globalement plus volumineuse, si besoin, que les ouvrages envisagés au § 2.1.

2.3. Ouvrage uniquement numérique (exemple Atlas Archéologique de Touraine).

Les auteurs, au moment de la soumission, pourront proposer le type de publication qu'ils jugent la plus adaptée à leur projet, en sachant, in fine, que c'est le Comité de Rédaction qui reste souverain pour décider de la forme finale de la publication, dans le respect de la politique éditoriale établie.

Il va de soi que l'ensemble des catégories de publication déclinées ci-dessus sont soumises à deux rapporteurs désignés par le Comité et doivent ensuite intégrer les observations de ces derniers pour être publiées par la *RACF*.

Pour conclure cet éditorial, les choix adoptés vont dans le sens de privilégier autant que faire se peut, le support numérique et de réserver le support papier à des suppléments aux contours mieux définis. En revanche, imaginer qu'il est plus simple, plus rapide et d'un coût dérisoire de publier tout ou partie d'un ouvrage ou les preuves structurées d'un article sous cette forme numérique est une erreur. La hiérarchisation des données et leur articulation avec le papier impose en effet une grande rigueur dans la construction du discours. C'est dans ce sens que ce choix doit se faire bien en amont de la publication et doit guider chaque étape de sa préparation.

Les rédacteurs en chef

Christian Cribellier
Conservateur du patrimoine,
Direction générale des patrimoines du ministère de la culture
et de la communication, UMR 7041 ArScAn

Philippe Husi
Ingénieur de recherches, UMR 7324 CITERES-LAT